

Semaine minière : une coalition se lève pour dénoncer le tout puissant Québec minier

Montréal, le 28 avril 2008 — À l'ouverture de la Semaine minière du Québec, la nouvelle coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* s'inquiète publiquement du désintérêt affiché pour les enjeux environnementaux et sociaux dans l'euphorie minière actuelle. Alors que le programme de la Semaine minière prévoit des dizaines d'activités publiques et éducatives soulignant l'importance et les bienfaits socioéconomiques de l'industrie minière au Québec, aucune ne semble s'interroger profondément sur les répercussions et les défis socioenvironnementaux que pose toujours cette industrie.

Avec plus de 255 000 titres miniers actifs au Québec, « le boom minier que connaît aujourd'hui le Québec risque de faire un véritable boum sur l'environnement et les milieux naturels si l'on ne fixe pas les garde-fous nécessaires », selon Christian Simard (Nature Québec), l'un des porte-paroles de la coalition. Pour Nicolas Mainville (Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Québec), « l'heure est venue d'ouvrir un large débat public sur le rôle du secteur minier, sur ses impacts environnementaux et sur les véritables passe-droits dont jouit cette industrie ». La coalition demande une révision en profondeur de la *Loi sur les mines* dont les principes, basés sur le *free mining*, datent du temps de la ruée vers l'or. Comme l'explique Ugo Lapointe, du Forum de l'Institut des sciences de l'environnement (UQAM) : « Le succès actuel du secteur minier n'est pas un hasard. Le *free mining* donne priorité quasi-absolue à l'exploration et à l'exploitation minière sur plus de 85 % du territoire québécois. Le titre minier a souvent préséance sur tout autre titre de propriété, public ou privé, et il empiète sur les droits des propriétaires fonciers et celui des municipalités ».

Cette législation entrave systématiquement la création de nouvelles aires protégées. Elle empêche l'atteinte des objectifs de conservation non seulement sur les territoires ayant des titres miniers, mais aussi dans les zones dites à « potentiel minier », soit d'immenses pans du territoire québécois. Comme le souligne Michel Goudreau, président du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), « Il est grand temps de penser l'intégration du secteur minier avec les autres usages du territoire, dans la perspective d'un développement réellement durable. Une telle révision permettrait notamment de respecter la nouvelle loi sur le développement durable au Québec ».

Ces revendications s'inscrivent dans la réflexion plus large entamée par la coalition, qui s'interroge également sur les pratiques des compagnies d'exploitation minière. Ainsi, selon Henri Jacob de l'Action Boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT), « Il est très dangereux que se généralisent les mines à ciel ouvert (*open pits*) moins chères à opérer mais qui laissent d'immenses trous dans le paysage et des plaies environnementales permanentes. On ne parle pas ici de développement durable mais de trous durables ». Il rappelle qu'un projet actuel (Osisko), en plein cœur de la ville de Malartic, prévoit le déplacement de 200 maisons et de quatre institutions. Pour la coalition, il est à craindre que le Québec, « paradis » des mines d'aujourd'hui (selon l'institut Fraser), se transforme en un véritable « enfer » pour les générations futures. Jacques Saucier, du Comité de vigilance Malartic, met en garde : « il ne faut pas répéter les erreurs du passé, avec des sites orphelins dont le contribuable québécois doit payer la restauration. Il faut absolument que 100 % de ces coûts soient assumés par les exploitants miniers ».

À l'occasion de la Semaine minière et de l'annonce prochaine de la Stratégie minérale du Québec, la coalition s'interroge sur le manque de transparence et de démocratie qui caractérise actuellement ce secteur. En effet, la grande majorité des projets miniers, d'exploration ou d'exploitation, échappent actuellement au processus de consultations publiques encadrées par le Bureau d'audience public sur l'environnement (BAPE). L'heure est venue d'engager un véritable débat public sur la place du développement minier au Québec. Pour ce faire, la Coalition entend dévoiler dans quelques jours ses recommandations en faveur d'un Québec durable qui aurait véritablement meilleure mine.

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* est formée d'organismes environnementaux, de chercheurs et de groupes sociaux aussi bien régionaux que nationaux qui s'intéressent aux conséquences sociales et environnementales du développement minier au Québec.



FORUM DE L'INSTITUT
DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT (UQÀM)



COMITÉ DE VIGILANCE MALARTIC



ecojustice



Pour information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations, Nature Québec
Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 933-2031 communications@naturequebec.org

Sophie Paradis, coordonnatrice aux communications, SNAP
Tél. : (514) 278-7627, poste 221